ANNEXE : LETTRES À LA RÉDACTION DU MONDE

Jean-Pierre Chrétien

à

Monsieur le rédacteur en chef du *Monde* Paris, le 18 février 1993

Monsieur le rédacteur en chef.

Vous avez publié, le 17 février, un article étonnant sur le Rwanda. Je n'ai pas constaté que monsieur J. Isnard écrivait habituellement sur cette région d'Afrique. De fait son papier apparaît comme une simple synthèse d'un document fourni par la DGSE. Comme tout le monde sait que la vocation des services de renseignement n'est pas en soi de livrer une information et des « analyses » désintéressées, on pouvait s'attendre à une mise en situation critique d'un texte dont votre journal semble avoir eu l'exclusivité. Le métier de journaliste n'impliquait-il pas de confronter une information avec ce qui est connu par ailleurs (à commencer par ce que *Le Monde* avait lui-même publié antérieurement sous des plumes mieux averties de la situation rwandaise) et de se demander pourquoi un service habituellement discret diffuse en ce moment ce genre de document ?

Le contenu de ces « informations » d'abord : c'est un mélange pseudo-naïf de fausses découvertes et de reprise de la propagande du régime de Kigali.

N'importe quel observateur du Rwanda savait, sans avoir besoin des « conclusions de ces analystes », que l'attaque du FPR d'octobre 1990 était menée au départ par Fred Rwigyema, ancien chef d'état-major de la National Resistance Army d'Ouganda (jusqu'en novembre 1989), et leader des réfugiés rwandais, très nombreux dans cette armée, qui sont entrés en dissidence pour faire reconnaître par la force leur droit à rentrer dans leur pays. Monsieur Isnard ne semble d'ailleurs pas savoir que Rwigyema est mort dès les premiers jours d'octobre 1990. La complexité des liens entre ce gouvernement et le régime du président Museveni en Ouganda et en fin de compte les difficultés de tous ordres causées par cette affaire au régime de Kampala ont été analysées suffisamment par des observateurs sérieux dont le premier souci n'était pas de justifier une intervention militaire, pour qu'on s'interroge sur la reprise sans nuance de la thèse de « l'invasion ougandaise ».

Cette thèse, développée depuis le début par le président Habyarimana (au pouvoir depuis 1973) pour occulter les responsabilités et la crise de son régime, est liée à une série de mensonges et de silences clairement reflétés dans un document mis en valeur dans vos colonnes :

La situation est réduite à un atavisme racial Tutsi-Hima contre Hutu (NB. les Banyankole – et non Banyanchole – sont proches des Rwandais en général et pas spécialement des Tutsi). Les quelque 600 000 réfugiés rwandais (de première ou de deuxième génération, puisque ce sont les plus anciens d'Afrique noire), dont un bon tiers se trouve en Ouganda où, après avoir été persécutés à la fin de 1982 par le régime d'Obote, ils ont naturellement rejoint les maquis de Museveni, se voient accoler ici des guillemets : des « réfugiés » ! Leur sort doit-il être passé par pertes et profits, dans la ligne d'un régime qui les a pratiquement niés pendant trente ans, en les traitant de « minorité de féodaux » et de « cancrelats » ? La solidarité des communautés exilées et le départ sur le front de jeunes intellectuels venus d'un peu partout rendent particulièrement indécente leur réduction au rang de simples « supplétifs ».

Enfin, la profondeur du mécontentement populaire (Tutsi et Hutu confondus), le développement du courant démocratique, le courage des militants des droits de l'homme et des journalistes qui, malgré les intimidations et les assassinats, dénoncent les abus et les violences de la faction présidentielle au pouvoir, enfin le dialogue noué entre eux et les responsables du FPR qui a permis depuis l'été 1992 les négociations d'Arusha sontils des pions négligeables, à oublier au premier rapport des « services de renseignement » ?

La stratégie d'antagonisme racial entretenue méthodiquement par le régime Habyarimana pour justifier à la fois des entreprises de purification ethnique antitutsi et d'étouffement de l'opposition démocratique doit-elle être adoptée comme argent comptant à Paris, y compris dans *Le Monde*? D'autre part, le contexte et les motivations de la diffusion de ces « renseignements » en février 1993 : depuis le début, une mission militaire d'observateurs français en Ouganda observe la frontière, au point d'avoir été prise sous le feu de l'armée rwandaise en décembre 1991 et c'est seulement aujourd'hui qu'on découvrirait un plan d'invasion ougandaise ?

Les événements des dernières semaines éclairent pourtant dette « découverte » :

La politique d'épuration ethnique menée par la faction présidentielle (un ensemble constitué de sa parenté, de ses proches de la région de Gisenyi, du parti raciste CDR, de la jeunesse armée de l'ex-parti unique MRND et d'un groupe de tueurs baptisé réseau-zéro, dénoncé par une mission parlementaire belge dès la fin septembre 1992) a fait des centaines de victimes depuis deux ans (le génocide des pasteurs bagogwe au début de 1991, les tueries du Bugesera en mars 1992, celles de Kibuye le 20 août 1992, celles de Gisenyi, etc. dirigées en décembre-janvier dernier contre Tutsi et opposants pour torpiller les accords d'Arusha des 20 octobre et 9 janvier, etc.) Or c'est seulement à la fin de janvier, grâce à une enquête internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda que les médias français en ont parlé, notamment sur France 2, le 28 janvier (image à l'appui d'un charnier ouvert devant des bourgmestres jouant aux innocents...).

L'intégrisme ethnique du pouvoir s'est affiché avec cynisme depuis la fin de 1992 : discours du président à Ruhengeri, le 15 novembre, condamnant le chiffon de papier d'Arusha; discours d'un des fidèles du MRND à Gisenyi, le 22 novembre, appelant à jeter les Tutsi à la rivière pour que leurs cadavres rejoignent l'Éthiopie (sic), redoublement des massacres après le passage de la commission internationale comme pour inviter au silence les défenseurs des droits de l'homme au Rwanda. Cela conduit les partis démocratiques à dénoncer, il y a une semaine, la responsabilité de « la politique raciste, régionaliste, belliciste et dictatoriale » du président dans le blocage du processus de retour à la paix et de changement.

Depuis une semaine également, le gouvernement belge, traditionnellement lié au régime rwandais, a dénoncé « les responsabilités accablantes du régime Habyarimana ». À Bruxelles, comme à Washington, une visite du président rwandais a été jugée inopportune.

Le 8 février, le FPR rompt la trêve conclue en juillet 1992, en invoquant le laxisme des autorités rwandaises à l'égard des autorités complices des massacres.

Une deuxième compagnie française est aussitôt envoyée au Rwanda et elle est présente à Ruhengeri dès le 10 février. Il s'y ajoute, depuis mars 1991, un Détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI), dont l'appui logistique a été récemment incriminé par un membre du Groupe des observateurs militaires neutres (GOMN) mis en place par l'OUA en vertu des accords d'Arusha. Loin d'appuyer les démentis officiels, le document que M. Isnard présente confirme entre les lignes cet engagement militaire de notre pays. En février 1993, comme

en juin 1992, l'appui en artillerie plus ou moins sophistiquée semble notamment jouer un grand rôle. Or peut-on croire que, par exemple, les soldats rwandais des camps de Mukamira et de Mutura, au nord du pays, qui se sont davantage illustrés dans le massacre de civils innocents en 1991 que dans les exploits militaires, sont devenus en quelques jours capables d'utiliser les nouvelles armes introduites ce mois-ci?

En résumé, les « renseignements » diffusés ces jours-ci ont la crédibilité, pour reprendre une expression employée sur RFI, de la réponse du berger à la bergère... Mais jusqu'où veut-on aller dans cette partie de bras de fer ? Et surtout où est l'analyse du journaliste dans l'article que vous avez publié ?

Je me réserve le droit d'envoyer des réflexions à d'autres observateurs spécialisés de la région, car un débat s'impose sur ce qui vient de se passer dans vos colonnes. On peut y voir en effet le signe regrettable d'un mélange des rôles entre information et « renseignement » et plus largement l'écho d'une confusion qui avait déjà marqué les relations entre notre pays et le continent africain à l'époque des décolonisations, entre responsabilités militaire et politique.

En effet par ce biais médiatique, tout se passe comme si on reportait la responsabilité politique de la France dans cette région sur des organes militaires. Or ces derniers font tout simplement leur métier du mieux qu'ils peuvent, mais en dernier ressort ils ne sont pas moralement comptables des choix politiques qu'ils ont à appliquer. À défaut du Parlement qui semble n'avoir jamais eu à donner son aval à cette intervention militaire qui dure depuis vingt-huit mois, un journal comme *Le Monde* pourrait faire écho au débat sur les options politiques de Paris dans le cas rwandais.

Dans cette affaire dont la gravité des implications humaines est loin d'être épuisée, ce serait l'honneur de la presse d'assumer ses responsabilités autrement que dans l'article en question.

Je vous prie, Monsieur le rédacteur en chef, de croire en l'assurance de toute ma considération.

Jean-Pierre Chrétien

P.-S. Bibliographie minimale sur la question :

Association rwandaise pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques, *Rapport sur les droits de l'homme au Rwanda (sept. 1991 – sept. 1992)*, Kigali, ADL, 1992.

Chrétien, Jean-Pierre, *La Crise politique rwandaise*, Genève-Afrique, 1992, 2, pp. 121-140.

Guichaoua, André, Le Problème des réfugiés rwandais et des populations banyarwanda dans la région des Grands Lacs africains, Genève (HCR), Lille (Université Lille 1), 1992.

Prunier, Gérard, L'Ouganda et le Front patriotique rwandais, in : Enjeux nationaux et dynamiques régionales dans l'Afrique des Grands Lacs, Université Lille 1, 1992, pp. 43-50.

Watson, Catherine, Exile from Rwanda, Background to an invasion, US Committe for refugees, Washington, 1991.